

## **Mot du Maire du 3 novembre 2023**

### **ECLAIRAGE PUBLIC**

Que ce soit directement à la Mairie ou sur son site ou encore sur la page Facebook de la Mairie ou du site « tu sais que tu as habité Pouxoux ... » plusieurs personnes s'inquiètent de l'absence d'éclairage public dans plusieurs secteurs de la ville.

Quelques mots d'explications :

Quartier de la treille, le problème est résolu.

Rue de la Moselle, l'interruption est liée aux travaux du Conseil Départemental des Vosges sur l'aire de covoiturage.

Pour l'ensemble du réseau ; un certain nombre de candélabres présente des défauts d'étanchéité ; lorsqu'il pleut (comme ces jours-ci) les armoires électriques (notamment celles qui ont été rénovées) sont sensibles aux défauts et disjonctent.

En 2024, nous avons prévu, si les finances le permettent de passer tout l'éclairage public en LED ce qui aura pour conséquence le changement de tous les candélabres défectueux ou totalement éteints depuis plusieurs mois.

Par ailleurs, sachez que tous les incidents signalés sont systématiquement transmis à la société chargée de la maintenance par les services techniques, mais il faut préciser que cette société est la seule à intervenir pour les Communes et le Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges (SDEV) et ne peut être partout en même temps ; son contrat se termine fin 2023. Nous lançons actuellement un appel d'offres pour faire jouer la concurrence.

En attendant, soyez assurés que l'éclairage public, comme la sécurité des biens et des personnes font partie de nos préoccupations premières, il nous est parfois reproché les dépenses budgétaires liées à ces domaines, nous avons des choix à faire et nous les faisons et rendons compte lors des Conseils Municipaux Publics (prochain Conseil le 23 novembre), dans nos publications régulières. J'aurai l'occasion d'en parler lors des vœux du Maire le 13 janvier prochain.

**Votre Maire,**